

Le Maire certifie que la présente  
pièce a été publiée  
par voie dématérialisée,  
le : 26/02/2024

Par délégation du Maire  
J.-Baptiste Marinot  
Directeur général des services techniques  
Ville de Bayonne

## DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR Marché 19135 - AVENANT n° 4

<i>Service :</i>	<b>Direction du Patrimoine Immobilier</b>
<i>Nature de la prestation :</i>	<b>Fouille archéologique préventive sur le chantier de rénovation et d'extension du musée Bonnat-Helleu</b>
<i>Mode de Passation :</i>	<b>Procédure adaptée ouverte – Articles L2123-1 et R2123-1 al. 1 du code de la commande publique</b>

Vu l'article L. 2122.22 et L.2122.23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire pour la durée de son mandat,

Vu l'arrêté en date du 17 janvier 2023 portant délégation de signature dans le domaine de la commande publique à Monsieur Jean-Marc Salanne, Conseiller municipal,

Vu la décision de signature du marché en date du 31 juillet 2019,

Vu le marché n°19135 conclu le 16 septembre 2019 avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), mandataire du Groupement INRAP/OYHAMBURU pour un montant total de 1 433 385,30 € HT,

Vu l'Ordre de service n° 3 du 12/07/2021 affermissant l'étape 1 de la Tranche ferme,

Vu l'Ordre de service n° 4 du 15/10/2021 affermissant la Tranche optionnelle n°3,

Vu l'Ordre de service n° 7 du 01/04/2022 affermissant l'étape 2 de la Tranche ferme,

Vu l'avenant n° 1 ramenant le montant du marché à 1 395 208,75 € HT,

Vu l'avenant n° 2 n'ayant aucune incidence sur le montant du marché,

Vu l'avenant n° 3 portant le montant du marché à 1 429 435,11 € HT

Considérant les prestations prévues au marché :

Tranche(s)	Désignation	€ HT
TF	TRANCHE FERME étape 1 FOUILLES SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE étape 2 CAROTTAGE ET SURVEILLANCE DU FUTUR SOUS-SOL DU MUSEE	554 667,67
TO001	TRANCHE OPTIONNELLE 1 SURVEILLANCE DES TERRASSEMENTS	107 560,20
TO002	TRANCHE OPTIONNELLE 2 FOUILLES SELON RESULTATS DE LA SURVEILLANCE TO001	83 499,60
TO003	TRANCHE OPTIONNELLE 3 FOUILLES EXHAUSTIVES SUIVANT RESULTATS DE L'ETAPE 2 DE LA TRANCHE FERME	687 657,83

Considérant les reconnaissances menées en première phase de travaux et les côtes de terrassement communiquées au SRA sur la zone mise à nu par la démolition des ailes Sud et Est de l'actuel musée,

Considérant le souhait du SRA d'engager une intervention de fouilles limitée à l'emprise de la galerie de jonction des sous-sols bâtiment historique/extension représentant un engagement partiel de la tranche optionnelle 02 pour un montant de 21 888,00 € HT se substituant au montant initialement prévu.

## DECISION

J'ai décidé de signer avec l'INRAP un avenant portant sur les modifications apportées sur la tranche optionnelle 2.

Bayonne,

Jean-Marc Salanne  
Conseiller municipal délégué  
à la commande publique

Signé électroniquement par : JM SALANNE  
Date de signature : 22/02/2024  
Qualité : Elu aux Marchés Publics